



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonds agricole

Question écrite n° 533

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le principe du fonds agricole créé par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006. Il souhaite connaître le calendrier de publication des décrets d'application relatif à ce fonds agricole et attire son attention sur l'urgence de ces décrets, notamment pour un certain nombre d'agriculteurs qui partent en retraite.

Texte de la réponse

Le ministre de l'agriculture et de la pêche a pris connaissance avec intérêt de la question relative au calendrier de publication des décrets d'application concernant le fonds agricole. Le décret nécessaire à la mise en place des fonds agricoles et afférent aux modalités de déclaration de ceux-ci auprès des centres de formalité des entreprises tenus par les chambres d'agriculture, a été publié au Journal officiel du 4 août 2006. Les dispositions en cause figurent désormais aux articles D. 311-3 à D. 311-7 du code rural.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 533

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4805

Réponse publiée le : 7 août 2007, page 5172